L'HISTOIRE DE NOYON

racontée par le nom de ses rues.

RUE DE CHAUNY

Transformations

Avec ses affluents, la rue de Chauny pourrait être considérée comme un quartier à part dans le faubourg malgré les modifications qui n'ont pas réussi à effacer son bistoire et ses dernières vicissitudes. Autrefois, lorsque la ville se trouvait enfermée dans le rempart, traversée de sa rue principale, le faubourg constituait une concentration de population à peu près autonome. Non seulement elle avait son propre nom et sa bannière symbolique, mais aussi elle pouvait dans une sorte d'autarcie vivre de ses commerces et de ses ateliers personnels. Elle restait cependant soumise à la tutelle administrative de la ville. Elle deviendra quartier à part entière de Noyon lorsque disparaîtront le rempart et les bureaux d'octroi. Et pourtant les cartographes continuent à en faire un faubourg de Noyon.

Sous l'ancien régime, le "grand chemin qui mène de Noyon à Chauny" desservait le faubourg et les écarts. Il fut élargi et rendu plus carrossable en 1776, selon le projet et sous la direction de Cauchie- nom prédestiné - arpenteur juré en la maîtrise des Eaux et Forêts de Noyon. Après le chemin de Chauny, qui conduisatt à l'endroit où débouche le chemin d'Hesdin, la première partie de cette voie fut de la Place de la République à la rue de Landrimont et reçut le nom de rue, la suite celui de route de Chauny. La rue rétrograde au moment de la création du boulevard Ernest Noël. Après la guerre de 1939-1945, dans un élan de patriotisme on donna le nom du Maréchal Leclerc à la rue de Chauny et celui de rue de Chauny à la route. Les numéros furent changés en conséquence provoquant une confusion de règle dans tout déplacement de nom de rue.

Cette dernière a été réfectionnée en 1976 selon les techniques et avec les matériaux nouveaux. Ce qui donna à la ville une entrée d'aimable accueil.

La passerelle

La passerelle au-dessus de la voie ferrée permettait aux piétons de se rendre de la rue de Chauny à Morlincourt et Orroire et vice-versa. Lorsque, aux approches de 1960, fut projetée l'électrification de la ligne, la S.N.C.F demanda à la Ville de prendre une position dans le but de rendre possible le passage de la ligne et les convois à traction électrique.

Après enquête concernant l'importance du trafique sur la passerelle, le conseil municipal, dans sa séance du 30 septembre 1959, en décida la suppression pour des raisons financières.

Une activité disparue

Les entreprises et commerce qui assuraient l'activité de ce qui fut la route de Chauny disparurent à tour de rôle. En venant de Salency, se trouvait la "Briqueterie du Mont Saint-Siméon" fondée en 1945 par M. Marcel Mazet. Celui-ci exploitait également rue de Chauny une entreprise de bâtiment spécialisée dans la construction de pavillons. Cessation d'activité. En avançant vers la ville, sur la rive gauche, au

n° 24, l'importante usine de fonderie, de menuiserie métallique et de chaudronnerie située entre la rue et la ligne de chemin de fer employait une centaine de personnes. Cette société s'était implantée à Noyon en 1919, ses locaux de Saint-Quentin ayant été détruits pendant la guerre. Son fondateur, M. Marcel Denis, lui donna la raison sociale de "Société nouvelle des Établisssements Denis". En 1944, l'établissement fut transformé en S.A.R.L dont les actionnaires furent M. Marcel Denis, son frère Pierre et leurs soeurs Marie, Isabelle, Jacqueline. Important changement en 1966: La Société Fives-Lille Cail prend une participation qui la rend majoritaire. Cessation d'activité à Noyon en 1986-1987.

Autre disparition : La "Coopérative de fruits rouges du Noyonnais" avait été fondée en 1964 au N° 36 de la rue de Chauny; si elle a quitté cette rue, elle continue son activité à Noyon sur la Zone industrielle.



La guinguette

Dans un autre genre d'activité, formant le coin avec l'avenue de la Gare, en face du Calvaire de Landrimont, il y avait au temps de l'époque dite belle un négoce de vins et spiritueux et dépositaire de charbons. Son propriétaire, Monsieur Marsault, eut l'heureuse idée d'aménager dans le jardin des tonnelles et mit la "Guinguette du Berlot" à la disposition des promeneurs du dimanche. Ils venaient se reposer des fatigues provoquées par la montée de la Grimpette et par le grand air du Mont Saint-Siméon, les messieurs couverts du canotier et arborant le pommeau d'argent de leur canne, les dames abritées des rayons du soleil sous leurs coquettes ombrelles. On y dansait également et les Sociétés y venaient célébrer leur fête annuelle. Après la guerre, on avait autre chose à faire que de danser ; la guinguette disparut, le commerce de vins et liqueurs reprit son activité sous la direction d' André Royer, gendre de Marcel Marsault.

Le 1er Janvier 1932, Pierre Jacquet succeda à Royer et, lorqu'il disparut, Madame Jacquet continua à faire marcher le négoce jusqu'au moment où elle prit sa retraite en 1978.

(à suivre) Jean Goumard

